



Infos ville
p4

Les Négresses Vertes
à la Saint-Loup p12

Nouveaux commerçants
p16

GUINGAMP MAG #60



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GUINGAMP | Juillet 2023

www.villeguingamp.bzh



DOSSIER p8

L'été à Guingamp

En images



4^e édition du Printemps des R', au parc de Kergoz les 3 et 4 juin 2023.



La grande roue a tourné pendant un mois place du Petit Vally.



Journée de partage et de découverte à la fête du sport le dimanche 14 mai au parc de Kergoz.



La fête de la musique au jardin public le samedi 17 juin a rassemblé beaucoup de spectateurs.



ÉDITO DU MAIRE
PENNAD-STUR

Philippe Le Goff

Nous rencontrer, vibrer, partager, une véritable fonction de centralité !

Nos interactions sociales sont fondamentales pour instaurer un bien-être global, pour progresser collectivement. Dans un environnement où le numérique et l'individualisation, où des périodes de confinement sont venues casser des modèles relationnels, où les angoisses et l'anxiété ont parfois pris le temps sur le rationnel et l'insouciance, il est essentiel de recréer des liens qui ont du sens. Oui, se rencontrer, échanger, c'est remettre le collectif comme un modèle véritable, c'est accepter de mettre à mal nos micros certitudes, de prendre du recul, de se tourner vers l'autre tout simplement.

Au travers des politiques que nous menons, ce sont bel et bien ces principes de rencontre, de générosité, d'importance donnée aux autres que nous voulons porter. Les animations que nous allons vous proposer tout au long de l'été sont cet espace singulier qui permet de découvrir, d'aller vers ce que l'on ne connaît pas ou peu pour tisser des liens qui nous seront si essentiels !

Le travail que nous menons sur les espaces publics va dans ce sens, nous voulons réenchanter notre ville pour que les terrasses y prennent une place plus importante, que les aménagements ludiques laissent de la place aux enfants. Demain, la re qualification de la place du Vally s'inscrira dans cet état d'esprit, avec plus de sécurité pour les transports scolaires, mais également plus d'espace vert et avec le Vally vélum et la Maison des projets la possibilité de répondre aux manifestations et aux événements de toute nature.

Alors oui, notre ville continue à se transformer, et lorsque je rencontre régulièrement des visiteurs qui viennent à Guingamp, ils sont séduits pas notre environnement de vie. Oui, le patrimoine est exceptionnel, notre trame verte et bleue du Trieux avec ses passerelles est un cadre fantastique. Mais c'est aussi et surtout notre simplicité, notre générosité, notre vitalité, notre humour qui sont également mis en valeur. Alors, continuons à nous tourner les uns vers les autres pour affirmer cette force que nous dégageons !

Guingamp avance !

Le texte de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la Ville.

GUINGAMP MAG #60 JUIL. 2023

ρ4 INFOS VILLE

- Le verdissement des cimetières
- Travaux de maintenance de l'éclairage public
- La place du Vally
- Écoles : retour de la semaine à 4 jours
- Les travaux du Conseil municipal des enfants
- Un séjour exceptionnel proposé au centre de loisirs du 10 au 13 juillet
- Guingamp aime son hôpital public

ρ8 DOSSIER

L'été à Guingamp

ρ14 LES ACTIVITÉS ESTIVALES PROPOSÉES PAR LE CCAS

ρ16 VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

ρ17 EXPRESSIONS

ρ18 INFOS DIVERSES

☎ 02 96 40 64 40 ✉ mairie@ville-guingamp.com 📺 /VilledGuingamp 🐦 @Guingamp_fr 📷 @villedGuingamp 📺 Ville de Guingamp

🕒 Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Samedi de 8h30 à 12h.

Le verdissement des cimetières

La Ville de Guingamp est engagée depuis de nombreuses années dans une politique volontariste dans le domaine du développement durable pour améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants. Signataire de la charte "Zéro phyto" en 2005, labellisée "Terre saine" en 2017, la Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires sur l'ensemble de ces espaces communaux, ayant ainsi largement anticipé l'obligation réglementaire fixée par la loi Labbé du 6 février 2014, interdisant à compter du 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de tels produits dans les espaces publics.

Se passer de produits chimiques a donc amené les services à modifier leurs pratiques tant dans la conception des aménagements paysagers (acceptation de la flore spontanée, plantation d'arbres, d'arbustes, de vivaces, etc.) que dans les méthodes d'entretien qui ont évoluées (désherbage thermique, écopâturage, gestion différenciée...)

Pour les services, les deux cimetières de la ville, de par leur superficie importante (11 088 m² et 12 000 m²) et leur mode de gestion, étaient des secteurs compliqués à gérer. Ils réclamaient beaucoup d'entretien manuel (binage) très chronophage à certaines périodes avec un résultat insatisfaisant malgré les renforts en personnel apportés notamment par les équipes de la maison de l'Argoat.

Malgré leurs efforts, les équipes affectées aux cimetières avaient le sentiment de ne pas pouvoir réaliser un travail de qualité et comprenaient le mécontentement de certains usagers.

Les services ont ainsi proposé aux élus de verdir les cimetières de manière progressive. Ils avaient en effet pu constater la réussite de divers essais menés dans des cimetières de communes voisines.

Les élus ont donc décidé de mener une expérimentation d'engazonnement dans le cimetière de la Trinité, sur une première zone appelée à s'étendre, le cas échéant, par la suite.

Une première phase a ainsi commencé en juin avec l'enlèvement de l'épaisse couche de maërl accumulée depuis des années, suivie de l'engazonnement. Le gazon planté est une pelouse à pousse lente, ce qui limite les tontes et, de facto, la production de déchets verts. Il possède une bonne résistance au piétinement ainsi qu'à la sécheresse. Il permet également de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement.

Travaux de maintenance de l'éclairage public

La Ville de Guingamp a confié la gestion de son éclairage public au SDE22 (syndicat départemental d'énergie).

Le SDE22 intervient donc pour toute nouvelle installation ou rénovation d'installation mais aussi pour la maintenance du parc. La ville de Guingamp compte au total 1 651 foyers lumineux.

Des opérations de maintenance sont actuellement en cours jusqu'au mois d'août. Il ne faut donc pas vous étonner de voir l'éclairage public allumé en journée.

Pour rappel, dès que vous remarquez un dysfonctionnement de l'éclairage public (panne, lampadaire endommagé...), n'hésitez pas à le signaler en mairie.



Zone test dans le cimetière de la Trinité

Les allées principales ne seront pas modifiées pour conserver une bonne accessibilité pour les usagers et les entreprises de marbrerie.

Il est important de savoir que les résultats ne seront pas tout de suite à la hauteur de ceux obtenus avec les applications de glyphosate, ce qui peut engendrer une impression de négligence.

Le choix d'une zone test avec une signalétique explicative adaptée doit ainsi pouvoir permettre de convaincre qu'il ne s'agit pas d'un laisser-aller, mais d'une nouvelle forme de gestion.

La Ville a également conscience qu'un cimetière recèle aussi un patrimoine, c'est un espace d'histoire et de mémoire à partager comme un lieu de recueillement et de culture. C'est pourquoi un recensement des sépultures représentatives de l'histoire de Guingamp est actuellement en cours afin de conserver la mémoire de la Ville et celle des hommes et des femmes ayant marqué son histoire mais aussi de conserver, tout particulièrement pour le cimetière de la Trinité, le plus ancien, l'esprit du lieu.



Les agents de la Ville préparent la première zone d'engazonnement

La place du Vally

Les grands principes du projet de réaménagement de la place du Vally ont été présentés à plusieurs reprises dans la presse. Ce projet a depuis continué à être travaillé, affiné par les cabinets d'études, les élus et les différents utilisateurs de la place : commerçants non sédentaires, festival de la Saint-Loup, Guingamp-Paimpol Agglomération et Transdev, délégataire dans le domaine des mobilités. Un travail long et difficile afin de répondre aux différentes contraintes mené dans la concertation et avec une approche très constructive de l'ensemble des acteurs.

La "Maison des projets"

La première phase de travaux concernera le bâtiment central, ancienne gare routière, ancien office du tourisme et actuel siège du festival de la Saint-Loup, qui sera requalifié en "Maison des projets" (le nom n'est pas encore définitivement arrêté). Ce bâtiment sera susceptible d'accueillir des expositions, des réunions publiques, des cérémonies ou encore des repas. L'espace, modulaire, sera constitué d'une seule grande pièce avec un meuble bar amovible et des sanitaires. Les travaux commenceront fin 2023.



La future "Maison des projets"

Un projet à 5 millions d'euros qui sera réalisé en plusieurs phases : d'abord la "Maison des projets" dont les travaux débiteront fin 2023. En 2024, ce sera la place, avec l'aménagement de la gare routière dans un premier temps, puis la construction du Vally Velum qui sera assemblé sur site et enfin l'aménagement des stationnements.

Le pari de cette réflexion a été de composer un site très hybride dans ses fonctionnements et de lui donner une écriture architecturale contemporaine originale.



La future place du Vally

Plus de sécurité pour la gare routière

La place du Vally accueille chaque jour d'école 24 cars matin et soir et ce, sur un temps très court (1/2 h environ à chaque rotation) pour transporter près de 3 000 élèves.

Aujourd'hui, il y a de vraies difficultés de circulation avec des marches arrière des bus dangereuses pour les usagers.

Le projet prévoit donc l'aménagement de 3 quais sécurisés dédiés aux bus, situés pour deux d'entre eux le long de la rue Marcel Paul et pour le 3^e le long de la rue du 19 Mars 1962, face à l'ancien garage Ford.

Des sanitaires automatiques publics seront également installés sur un des quais en remplacement de ceux actuellement existants dans le bâtiment central.

Un nouveau sens de circulation et plus de places de stationnement

Le sens de circulation va être inversé, à savoir que l'entrée sur la place du Vally se fera désormais par la rue Marcel Paul (au droit de la boutique En Avant de Guingamp). On pourra ainsi faire le tour complet de la place et ressortir sur le rond-point de Verdun, côté rue du Vally.

La circulation autour de la place pourra être maintenue les jours de marché, celui-ci étant implanté au cœur de la place.

Le projet, en réorganisant le stationnement, permet d'augmenter les capacités de stationnement, passant de 171 places à 208 places.

8 bornes de recharge électrique biplaces seront également installées.

L'installation d'un e-tree

L'espace situé derrière le monument aux morts sera engazonné avec une vocation de petit parc public. Il y est prévu l'installation d'un e-tree, structure fonctionnant avec des panneaux solaires permettant le chargement des téléphones portables et des vélos électriques.

Le "Vally Velum", une structure architecturale innovante, viendra donner une vraie modernité à la place

Un tripode de plus de 10 m de haut espacé de 45 m entre ses bases et recouvert d'une toile tendue va être installé sur la place. Son nom : le "Vally Velum" !

Il permettra d'accueillir une partie des commerçants les jours de marché et aussi les tribunes du festival de la Saint-Loup, limitant ainsi les aléas liés à la météo.

Il pourra également accueillir différentes animations ponctuelles telles que la fête de la musique, des spectacles, des vide-greniers...

Une prouesse technique sans doute unique en France !

La démolition du garage Ford

L'ancien garage Ford, acquis dans le cadre d'une convention avec l'Établissement public foncier de Bretagne, va être bientôt démolit. Le site va être dépollué et accueillera ensuite un nouvel immeuble comprenant des logements et des cellules commerciales en rez-de-chaussée.



Écoles : retour de la semaine à 4 jours

La réforme des rythmes scolaires a été instaurée en 2013 avec une obligation d'application pour l'ensemble des communes dès la rentrée 2014.

Guingamp s'est engagée dès 2013 dans cette nouvelle organisation, partageant le bien fondé des objectifs de la réforme qui imposait une 5^e matinée dédiée aux apprentissages, afin de programmer des séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des enfants est la plus grande.

L'organisation mise en place par la Ville permettait également aux enfants de leur faire découvrir une multitude d'activités pendant les temps dédiés aux activités périscolaires (les Tap) : sports, activités manuelles, sensibilisation au handicap, à la citoyenneté, lecture, activités artistiques...

Cette organisation permettait une prise en compte globale de l'enfant et reposait sur une coordination multi-acteurs : éducation nationale, ville et partenaires (associations, clubs sportifs, médiathèque, intervenants extérieurs).

En 2017, un décret a permis aux communes d'avoir le libre choix de revenir à la semaine des 4 jours, amenant ainsi dès la première année plus de 30 % des écoles à opter pour ce régime à 4 jours, qui était et reste toujours aujourd'hui, un régime dérogatoire.

Au fil des ans, la quasi-totalité des communes est repassée à la semaine des 4 jours, si bien que, dans le département des Côtes d'Armor, seules Guingamp et une autre commune maintenaient leur organisation à 4,5 jours.

La Ville de Guingamp était (et est toujours) persuadée du bien-fondé de cette réforme pour le bien-être des enfants. Pour preuve, les Tap étaient fréquentés à près de 95 % par les enfants et largement plébiscités par eux.

Le centre de loisirs sera ouvert les mercredis toute la journée.

Une navette en car sera proposée pour amener les enfants le matin au centre et les ramener le soir.

La Ville, avec les enseignants, les conseils d'écoles, l'éducation nationale, va dès la rentrée prochaine travailler à la construction d'un nouveau projet pédagogique et d'une organisation qui permettra de continuer à faire découvrir aux enfants différentes activités.

Néanmoins, au fil des ans, la Ville s'est vue confrontée à des difficultés croissantes pour la mise en œuvre des Tap :

- Difficultés de recruter des animateurs qualifiés et compétents. Même complétée parfois par des interventions sur les temps méridiens, la durée de travail proposée était insuffisante pour beaucoup d'intervenants. Difficultés de remplacement en cas d'absence d'intervenants, avec l'obligation de respecter un taux d'encadrement minimal.
- Les enseignants, bien que reconnaissant globalement le bien-fondé des Tap, étaient favorables à un retour à la semaine de 4 jours et ce, pour plusieurs raisons : Cela permettrait aux enseignants d'une même école d'avoir le même emploi du temps et par conséquent, de pouvoir avoir des temps d'échange (avec les Tap, les enseignants de maternelle finissaient à 16h30 et ceux d'élémentaire à 15h30). Les enseignants d'élémentaires relevaient le manque de contact avec les familles le soir. Enfin, les enseignants se trouvaient empêchés de participer au PACTE, cette nouvelle organisation permettant aux enseignants d'avoir un complément de rémunération en assurant un soutien en français et en maths aux élèves de 6^e le mercredi matin.
- Certaines écoles connaissaient également un absentéisme le mercredi matin.

Au vu de ces différents constats, la Ville a donc rencontré les enseignants pour leur proposer un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine, proposition à laquelle ils ont adhéré. La nouvelle organisation a été présentée et validée dans les trois conseils d'écoles.

Les enfants vont donc retrouver le mercredi sans école avec un nouvel emploi du temps pour la rentrée prochaine :

HORAIRES	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h30	accueil périscolaire	accueil périscolaire		accueil périscolaire	accueil périscolaire
8h45	temps scolaire	temps scolaire	accueil de loisirs	temps scolaire	temps scolaire
12h00					
12h00 - 13h30	pause méridienne restauration				
13h30	temps scolaire	temps scolaire	accueil de loisirs	temps scolaire	temps scolaire
16h15	accueil périscolaire (goûter fourni)	accueil périscolaire (goûter fourni)		accueil périscolaire (goûter fourni)	accueil périscolaire (goûter fourni)
18h30					

Les travaux du Conseil municipal des enfants

Le nouveau Conseil municipal des enfants a été installé le 16 janvier, après une longue pause due à la crise sanitaire.

Trois commissions ont été créées, à l'initiative des jeunes conseillers, pour définir et engager des projets :

- une commission biodiversité
- une commission citoyenneté
- une commission mobilité

Différents projets ont ainsi été menés :

- la visite de la ferme Ty Pouss à Bourbriac le 3 mai dans le cadre de la sensibilisation à l'écopâturage dans la ville
- la plantation d'une trentaine d'arbustes dans la prairie de Pont-Ezer avec le service Jardins - espaces verts de la Ville
- une action de sensibilisation au harcèlement scolaire avec l'association de bikers "Ubaka", œuvrant pour la protection de l'enfance et mise en place au centre de loisirs le mercredi 31 mai



Plantation d'arbustes à Pont-Ezer

Un projet est encore en cours de réalisation dans le cadre de la commission mobilité :

- la distribution gratuite de brassards réfléchissants pour les utilisateurs de deux-roues qui sera réalisée le mercredi 5 juillet au centre Ty Menoz

Quatre enfants du Conseil des enfants ont participé à la cérémonie commémorative

de l'appel du 18 juin en lisant le texte du Général de Gaulle.

Enfin, dans le cadre de ces cérémonies de mémoire, une visite du musée de la Résistance de Saint-Connan a été organisée le mercredi 28 juin.

Les enfants termineront leur mandat à l'issue de cette année scolaire avant qu'une nouvelle équipe soit élue courant novembre 2023 pour l'année scolaire 2023/2024.

Un séjour exceptionnel proposé au centre de loisirs du 10 au 13 juillet

Grâce au dispositif "Colos apprenantes", la Ville de Guingamp a pu mettre en place plusieurs actions dans les écoles et au centre de loisirs.

C'est ainsi qu'après le super séjour au centre d'initiation à la rivière de Belle-Isle-en-Terre pendant les vacances de Pâques, est proposé du 10 au 13 juillet, un séjour mer à Santec avec au programme du kayak, du paddle, du char à voile et de la pêche à pied.

- L'hébergement aura lieu au camping municipal de Santec. Le séjour est ouvert aux enfants de 9 à 11 ans. Le tarif habituel d'une journée complète au centre de loisirs est appliqué sans majoration (en fonction du QF CAF pour les Guingampais, soit de 3,05 € à 14,98 €).

Hôpital, mon cher hôpital

Le 17 juin dernier, plus de 3 500 personnes étaient dans les rues de Guingamp pour affirmer haut et fort que l'hôpital de Guingamp est un outil essentiel pour notre territoire de Guingamp.

Aujourd'hui, la césure est forte sur l'accès aux soins et une anxiété est compréhensible. La ville de Guingamp avec ses élus s'investit totalement à vouloir défendre un hôpital de plein exercice sur notre territoire. Si nous sommes conscients que la question de la démographie médicale est aujourd'hui un réel problème, nous considérons pour autant qu'une redistribution harmonieuse des moyens est faisable. Par ailleurs, nous affirmons depuis longtemps qu'un moratoire concernant toute fermeture de service doit être pris pour que les hôpitaux avec l'ARS aient le temps d'organiser des recrutements.

La ville s'est pleinement investie sur la maison médicale de Saint-Michel, et travaille toujours sur le groupe Chateaubriand, il est donc essentiel que l'Etat réponde présent à nos côtés sur la question hospitalière. Notre santé sur les territoires n'a pas de prix !



Dossier

L'été à Guingamp



Des expositions qui nous invitent à nous interroger

Dessins de presse, retour d'exil - La Révolution en Iran

Une exposition exceptionnelle en hommage à Jina Mahsa Amini, morte tragiquement après son arrestation à Téhéran pour un voile mal mis.

Cette exposition invite deux dessinateurs iraniens en exil en Europe : Mana Neyestani et Kianoush Ramezani à entrer en dialogue avec nous : que signifie faire la révolution aujourd'hui en Iran ? Les artistes nous interpellent sur notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité » et y répondent par « Femme, Vie, Liberté ». Ils brandissent un étendard humaniste susceptible d'éveiller nos consciences.



Artiste, dessinateur et militant des droits humains iranien, **Kianoush Ramezani** a fui l'Iran en 2009. En 2010, il se réfugie en France. Il continue à travailler comme dessinateur de presse, notamment auprès du *Courrier international*, *La Croix*, *We Demain*, etc. En mars 2015, il crée l'association "United Sketches" avec des dessinateurs du monde entier, dans l'objectif de promouvoir la liberté d'expression.



Dessinateur de presse, **Mana Neyestani** est emprisonné en 2006 pour un de ces dessins. Après avoir fui l'Iran où il se sentait menacé, il passe par Dubaï, la Turquie, et enfin la Malaisie avant de rejoindre la France en 2011. Il vit depuis lors à Paris, avec le statut de réfugié politique. Il consacre une de ses BD autobiographiques aux difficultés liées à ce statut, *Petit manuel du parfait réfugié politique*, édité en 2015.

Espace François-Mitterrand • Du 30 juin au 30 juillet

Mercredi, jeudi, samedi, dimanche de 14h à 18h30. Le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 • Entrée gratuite • Une initiative de la Ville de Guingamp et de l'association "Garromedia", avec le soutien du Conseil citoyen de Guingamp-Paimpol Agglomération

Every day is Saturday • Tom Wood

Une nouvelle exposition de Tom Wood qui a déjà été accueillie en 2017. Son œuvre, forte de plusieurs séries historiques, nous plonge dans l'atmosphère de l'Angleterre thatchérienne.

Surnommé *Photie Man* (le type à l'appareil photo), il photographie chaque jour, équipé d'un Leica, des scènes du quotidien dans la rue, les parcs, les pubs, les marchés, ou les stades. Son travail a été présenté dans de nombreuses expositions individuelles et collectives, notamment à la Tate Britain, à la Photographers' Gallery de Londres et à l'International Center for Photography de New York.

Centre d'art GwinZegal • Du 23 juin au 11 octobre
Du mercredi au dimanche de 14h à 18h30 • Entrée gratuite



Les animations de l'été

Un programme d'animations entièrement gratuites pour toute la famille, à consommer sans modération !

Jeudi 13 juillet

Dès 15h
Balades à poney, descente en rappel de la Basilique, jeux d'échecs

Les Estivales des R' font escale à Guingamp. Retrouvez l'équipe d'animations pour jouer et échanger autour du monde des déchets. Plein de surprises vous attendent sur le Tri'ambul. **Jardin public : station sport nature** avec l'association "Eaux & rivières de Bretagne" (tir à l'arc, VTT, slackline...)

À 15h et 16h : les bibliothécaires de la médiathèque vous proposent de "Partir en livre". Venez-vous détendre en écoutant des histoires et des chansons sur la liberté.

À 18h : musique latin-jazz et afro-cubaine avec le **Trio Carabali**. Entre jazz cubain et musiques populaires, son et salsa contemporaine, Carabali est un trio hors norme qui rend hommage aux grands compositeurs des musiques afro-cubaines et afro-caribéennes.

Parvis de la Basilique



Dès 21h : bal populaire avec l'orchestre **Dominique Moisan**

Un orchestre à danser au répertoire très éclectique.

À 23h30 : feu d'artifice tiré de la place du château

Jeudi 20 juillet

Dès 15h
Ateliers de jouets buissonniers, jeux d'échecs
Jardin public : station sport nature avec l'association "Eaux & rivières de Bretagne" (tir à l'arc, VTT, slackline...)

À 15h et 16h : les bibliothécaires de la médiathèque vous proposent de "Partir en livre".

À 18h : cirque jonglage avec la compagnie **Pol & Freddy et le spectacle De Cuyper vs de Cuyper**

Le cirque est-il un sport ou un art ? Cette question, les deux frères, Jordaen et Sander de Cuyper essaient d'y répondre sous le regard d'un arbitre incorruptible, dans un match hilarant, virtuose et absurde.

Parvis de la Basilique



Retrouvez toute la programmation dans le guide *L'été à Guingamp*

Jeudi 27 juillet

> Dès 15h
Balades à poney, jeux d'échecs, le manège sans fil
Jardin public : station sport nature avec l'association "Eaux & rivières de Bretagne" (tir à l'arc, VTT, slackline...)

À 15h et 16h : les bibliothécaires de la médiathèque vous proposent de "Partir en livre".

À 18h : danse et théâtre avec la compagnie Propagande C et le spectacle **Je voyais ça plus grand**

L'histoire d'un artiste chorégraphe en crise qui nous livre ses échecs, ses succès, ses ambitions jusqu'à l'explosion... avec une belle dose d'autodérision.
Parvis de la Basilique



À 20h : déambulation du **cercle celtique** qui vous mènera de la place de la République jusqu'à la prairie de Traouzac'h, en passant par la place du Centre et les passerelles sur le Trieux

Départ place de la République



Jeudi 10 août

> 11h - 18h
La fête du bocage et des sports de nature
Par l'association "Eaux & rivières de Bretagne"
Jeux et animations sur le bocage avec des ateliers : construction d'abris à hérissons, jouets buissonniers, animations sports et nature : tir à l'arc, VTT, slackline...

Jardin public, ouvert à tous, gratuit



Jeudi 3 août

> Dès 15h
Descente en rappel de la Basilique, ateliers jouets buissonniers, atelier cirque avec l'association "Cirque en flotte"

Jardin public : station sport nature avec l'association "Eaux & rivières de Bretagne" (tir à l'arc, VTT, slackline...)

À 18h : musiques du monde avec **Sangam**

Ce quatuor plein de sève et de verve (oud, violon, accordéon, batterie) porte la voix douce, profonde et épicée de la chanteuse d'origine indienne Parveen Khan. Ce quatuor offre une musique contemporaine intelligente et touchante qui traverse le temps, les frontières et les cultures. Inédit !



À 22h30 : séance ciné en plein air

Mission impossible Dead Reckoning - partie 1

Ethan Hunt et son équipe se lancent dans leur mission la plus périlleuse : traquer une effroyable arme avant que celle-ci ne tombe dans de mauvaises mains et menace l'humanité.

De Christopher McQuarrie
Avec Tom Cruise

Tarif unique de 6 €, 5 € pour les moins de 14 ans.

Jardin public - Places en vente à la caisse du cinéma jusqu'au jour de la projection 21h45. Pas de billetterie sur place



Du 18 au 28 juillet

> Festival Mil Lieux 2^e édition
La Cie Grégoire & Co et le LIEU, implantés à Guingamp à l'espace sportif de la Madeleine, ont créé en 2021 le festival "MIL LIEUX". Cet été 2023, ils vous invitent à la 2^e édition de ce festival et vous proposent de nombreux rendez-vous : spectacles, promenades dansées, projets participatifs, impromptus, happening, ateliers de pratique, projections et échanges autour de la danse. Le cœur du festival est fondé sur la relation des corps à l'environnement. Comment occuper les espaces de la ville et créer des imaginaires à partir de ces espaces ? Il a également pour vocation d'allier le plaisir de la découverte et les VAC* !

*Vacances artistiques et culturelles

Le programme est à découvrir dans le dépliant des animations de l'été ou sur le site www.ciegregoireandco.fr

FESTIVAL
mil
lieux

La Médiathèque vous propose plusieurs rendez-vous cet été



> Du 16 juin au 16 septembre

Empruntez les sacs à mystères
(1 livre, 1 cd, 1 dvd sur un thème à découvrir !)

> Du 11 au 29 juillet

Regards - expo photo
Fresque du climat - atelier participatif
En partenariat avec le festival Mil Lieux



> Samedi 22 juillet - 10h30

Racontines - séances de lecture
Pour les enfants de 0 à 3 ans



Jusqu'au 2 septembre

> Raconte tes vacances - concours
Pour enfants et adolescents
Chèques Lire à gagner

Le 31 juillet : passage du Kreiz Breizh Élites à Guingamp

24 équipes de 6 coureurs sont attendues, avec pas moins de 19 nationalités différentes au sein du peloton.

Créé en 2000, le Kreiz Breizh Élites est une course cycliste par étapes qui fait partie de l'UCI Europe Tour depuis 2008.

Le programme du Kreiz Breizh Élites 2023 :

28/07 - Et. 1 : contre-la-montre individuel à Bégard - ArmoriPark - Bégard (11,8 km)

29/07 - Et. 2 : Calanhel - Les Roches du Diable - Priziac (209,3 km)

30/07 - Et. 3 : Locmalo - Vallée de l'Hyères - Carhaix (183,6 km)

31/07 - Et. 4 : Plouisy - La vallée du Daoulas - Rostrenen (189,5 km)



Le mystère Abgrall : un jeu de piste à faire en famille à Guingamp (mais aussi dans 15 autres villes de Bretagne)

Erwann Abgrall, un riche excentrique breton, a disparu, laissant derrière lui une fortune immense, bien que d'origine mystérieuse. Maître Braouzec, notaire à Rennes, a été chargé de régler la succession du défunt. Ce n'est pas tous les jours qu'un tel dossier arrive sur son bureau ! Seulement, l'affaire s'annonce épineuse : Erwann Abgrall n'a laissé ni testament, ni héritier. Pire, les recherches généalogiques habituelles, pourtant la grande spécialité de Braouzec, n'ont donné aucun résultat...

Êtes-vous prêt ?

Pour percer le secret d'Erwann Abgrall, menez l'enquête à Guingamp mais aussi aux 4 coins de la Bretagne. Seul, en couple, ou en équipe, munissez-vous de votre matériel de jeu afin de résoudre un ou plusieurs des 16 jeux de piste de la saison 2 du Mystère Abgrall.



Jeux gratuits. Disponible 7j/7 et 24h/24. Accessible aux enfants à partir de 12 ans (accompagnés d'un adulte). Chaque jeu dure 2h minimum et peut être prolongé à la journée.

Le kit enquêteur pour Guingamp est disponible à l'office de tourisme de Guingamp (02 96 43 73 89). Tous les kits "enquête" sont téléchargeables sur www.mystereabgrall.com

> Et si vous souhaitez devenir incollable sur l'histoire de votre ville, jouez les touristes d'un jour en suivant la visite guidée proposée par l'office de tourisme.

Accompagné d'un guide, cette balade dans le centre historique de Guingamp ressemble à un voyage dans le temps. Des origines de la ville à nos jours, entre rues et ruelles pavées, découvrez les vestiges du château de Pierre II, la basilique Notre-Dame de Bon-Secours surprenante avec ses trois styles architecturaux, la fontaine de la Plomée, les anciens couvents, les maisons à pans de bois et anciennes demeures du 18^e au 20^e siècle et l'ancienne prison.

Réservation sur le site de l'office de tourisme www.guingamp-paimpol.com

Du 16 au 20 août



Un groupe mythique au festival de la Saint-Loup : les Négresses Vertes !

Surgis en pleine effervescence du rock alternatif au milieu des années 80, les Négresses Vertes ont inventé une nouvelle musique populaire au confluent des influences méditerranéennes et anglo-saxonnes. Dans la lignée des chanteurs des années 30, ils inventent et chantent de petites histoires avec une gouaille toute parisienne associée à une musique où se mélangent valse, polka, flamenco, raï et rock.



Les Négresses Vertes commencent à jouer dans les cours d'immeuble, le métro, les boîtes de nuit et les cabarets, avant d'enregistrer en 1988 un premier album *Mlah*.

Le deuxième album *Famille nombreuse*, mixé à Londres, sort deux ans plus tard. Il comprend notamment le titre *Sous le soleil de Bodega*.

Le 22 janvier 1993, le chanteur Helno, figure de proue du groupe, meurt des suites d'une overdose. La tragédie ralentit la production ; l'opus suivant, *Zig-zague*, conçu par une formation réduite à cinq membres, ne sort qu'en 1995. Ils s'illustrent au même moment aux côtés de Jane Birkin pour le réarrangement d'un titre de Serge Gainsbourg, *La Gadoue*.

En 2000, le groupe reçoit la Victoire de la musique du "meilleur album nouvelles tendances", puis se sépare en 2001. Les retrouvailles ont lieu en 2018 pour célébrer les trente ans de l'album *Mlah* qui les a lancés.

Les Négresses Vertes sont l'une des formations les plus marquantes dans le monde de la scène rock alternative française avec des morceaux inoubliables tels que *Sous le soleil de Bodega*, *Zobi la mouche*, *Voilà l'été* ou encore *C'est pas la mer à boire*.

Nul doute que le public sera au rendez-vous ! Alors, réservez dès à présent vos places sur le site du festival de la Saint-Loup www.festival-saint-loup.bzh ou à l'Espace culturel Leclerc.

Vendredi 18 août dès 21h

avec en 1^{re} partie le groupe Santa Claws

« ...Un power trio positivement agressif, qui nous ramène à une époque où on pouvait jouer et chanter directement avec le cœur... »

Tarif normal : 22 € / Tarif réduit : 16 € / Tarif 8/18 ans : 10 €
Enfant moins de 8 ans : gratuit

Les autres rendez-vous du festival



Mercredi 16 août
Soirée Roulez jeunesse

Place du Vally

À 21h : Fleuves & Sarah Floc'h

En bientôt dix années d'existence et deux albums best-sellers à leur actif (sélection FIP, Grand Prix du disque Le Télégramme), FLEUVES est devenu un des porte-étendards des nouvelles musiques bretonnes. Le trio emblématique, figure de proue des musiques à danser, invite la chanteuse Sarah Floc'h à partager sa transe communicative sur scène.

À 22h45 : 47 TER

Ne pas être comme les autres. C'est la voie choisie par 47TER, ce trio dont le nouvel album, *Légende*, témoigne d'un éclectisme rafraîchissant. « *Le rap, c'est la nouvelle pop, avec le temps, ça devient un truc hybride avec de la vraie musique derrière. Et si nous on peut être les acteurs de ce changement, c'est merveilleux.* »



Jeudi 17 août
Soirée Irlande Écosse

Basilique

À 19h : Clarisse Lavanant

(gratuit - au chapeau)

Cette auteure compositrice interprète morlaisienne qui défend la culture bretonne, est une artiste prolifique aux multiples talents.

Place du Vally

À 21h : Lúnasa

Qualifié de "nouveaux dieux de la musique irlandaise", Lúnasa, avec ses arrangements complexes et un son unique, a repoussé les limites de la musique traditionnelle et a enthousiasmé le public du monde entier.

À 21h45 : Elephant Sessions

Originaire des Highlands en Écosse, leur musique combine le meilleur du trad, du funk et de l'électronique, ce qui donne un son nouveau et excitant. Se produisant régulièrement au Royaume-Uni, le groupe s'est rapidement constitué une base de fans et a sorti son premier album, *The Elusive Highland Beauty*, en 2014, qui a été acclamé par la critique.

Samedi 19 août
Animations
Challenge de la Dérobée



Fest-Noz Braz

De 11h à 18h : des spectacles et animations investiront le centre-ville : cercles, bagadou, jeux bretons, gouren, initiation à la danse...

De 18h à 19h30 : challenge de la Dérobée

De 21h à 2h : Fest-Noz Braz

Dimanche 20 août
Championnat national de la danse bretonne

Au cœur de Guingamp

À 11h : épreuve du spectacle de rue

À 13h30 : défilé

Place du Vally

De 14h30 à 19h : championnat national de danse bretonne

20h15 : fest-noz

22h30 : résultats du championnat



À noter dans vos agendas de la rentrée

Forum des associations
2 septembre
de 9h30 à 17h30
Parc de Kergoz

Activités sportives, culturelles et de loisirs vous seront présentées par plus de 100 clubs et amicales de Guingamp, Grâces, Pabu, Plouisy, Ploumagoar, Saint-Agathon présents sur ce forum. Entrée gratuite

Forum des élus
Du 4 au 8 septembre
À partir de 17h30

Les élus à votre rencontre dans votre quartier. Le programme de la semaine sera disponible sur le site de la mairie, sur les panneaux d'affichage lumineux et dans la presse.

Courses hippiques de Guingamp
Dimanche
10 septembre
Hippodrome de Bel Orme



Journées européennes du patrimoine
16 et 17 septembre

Cette quarantième édition des Journées européennes du patrimoine sera consacrée au "Patrimoine vivant" et au "Patrimoine du sport".

Le programme complet des visites proposées sera disponible début septembre.

Les activités estivales proposées par le CCAS



Comme chaque été, le CCAS, via Ti Menoz, propose des sorties mais également des actions sur Guingamp à destination de l'ensemble des habitants.

Voici ce qui est proposé sur les semaines à venir :



- > **27 juillet** : repas partagé à Ti Menoz avant d'aller profiter du programme des animations estivales
- > **4 août** : jeu de piste organisé sur Roudourou (à partir de 13h30)
- > **8 août** : sortie à la ferme pédagogique de Min Guen à Saint-Fiacre
Visite de la ferme, atelier sensoriel... 7 € par adulte et 3 € par enfant (4-14 ans)
- > **17 août** : tournoi de foot au terrain de Cadolan
- > **23 août** : sortie à l'Île Grande et visite de l'Écocentre Trégor de Pleumeur-Bodou
Visite du potager, sentier de l'énergie, balade, plage... 7 € par adulte et 3 € par enfant (4-14 ans)



Renseignements et inscriptions :
Centre Ti Menoz - rue Hyacinthe Cheval
Guingamp - 02 57 98 01 70

> Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) : Une chance pour s'épanouir à l'école

Le CLAS est un ensemble d'actions destinées à offrir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Il favorise l'épanouissement de l'enfant et la découverte autrement de certains fondamentaux scolaires. Le dispositif permet, grâce à la présence et l'accompagnement de bénévoles, de valoriser les acquis, de renforcer l'autonomie, de susciter l'intérêt de l'apprentissage tout en favorisant l'implication dans la vie collective. Aider l'enfant à être le citoyen de demain.

Le CLAS est destiné aux enfants du CP au CM2 qui ont besoin d'un accompagnement passager dans leur scolarité. Les ateliers sont proposés aux enfants scolarisés dans les écoles de La Chesnaye, La Madeleine et François Leizour.

> Comment fonctionne le CLAS ?

Les ateliers hebdomadaires sont centrés sur :

- l'organisation du travail scolaire et l'apport méthodologique dans l'aide au travail personnel, pour favoriser la confiance en soi et l'estime de soi
- l'ouverture culturelle par le biais de jeux éducatifs, détournement pédagogique par le jeu, productions écrites, visuelles et manuelles
- des temps d'échanges et de rencontres avec les parents.

L'accompagnement est assuré par des bénévoles et encadré par une animatrice du CCAS. L'animatrice est en lien étroit avec les familles et les établissements scolaires afin d'amener un suivi de qualité.

> Quelle démarche pour bénéficier du CLAS ?

L'enfant doit être scolarisé à l'école de La Chesnaye, de la Madeleine ou François Leizour.

La demande est à faire auprès de l'école ou directement auprès de l'animatrice Johanna Le Guillerm à Ti Menoz (02 57 98 01 70).

> Quelle démarche pour être bénévole au CLAS ?

Si vous aimez transmettre votre savoir, vos connaissances, donnez de votre temps et que vous voulez acquérir de nouvelles compétences dans l'accompagnement des enfants, vous êtes le bénévole que le CLAS recherche.



Vous pouvez contacter l'animatrice CLAS Johanna Le Guillerm au 02 57 98 01 70.

Après ce 1^{er} contact, un temps d'échanges vous sera proposé avec l'équipe CLAS afin de faire connaissance.

Durant votre engagement, des formations seront proposées sur différentes thématiques (ex : impliquer et motiver les enfants, la gestion des émotions...).



> La brasserie "Aux Papilles et aux Mamies" à Kersalic

La brasserie "Aux Papilles et aux Mamies" n'a pas pignon sur rue, elle est au cœur de la Résidence Kersalic, elle est ouverte à tous 7/7 jours le midi uniquement et sur réservation (24h avant).

Notre restaurant a été créé voilà maintenant deux ans, il répond aux besoins des habitants de la résidence mais notre souhait est de le faire découvrir aux habitants guingampais afin d'ouvrir l'établissement sur la cité. Notre chef Alain Cheny et son équipe ont la volonté d'afficher leur cuisine centrée sur le local, le fait-maison avec le souci de la nutrition positive, adaptée aux personnes vieillissantes mais pas que...



À travers ce lieu, nous voulons briser les clichés de la cuisine collective et autoriser les Guingampais à venir découvrir notre établissement atypique où nous œuvrons tous pour "le bien-vieillir à Guingamp".

À très bientôt à la Brasserie "Aux Papilles et aux Mamies" !

Reservation 24h avant auprès des maîtresses de maison au 02 96 44 51 51.



Luis, Maël, Alexane et Sarah

Horaires d'été : mardi de 11h à 22h - mercredi et jeudi de 11h à 23h - vendredi et samedi de 11h à minuit
Dimanche de juillet et août brunch de 11h à 17h - Fermé le mardi - **18, rue Henri Kerfant** - Tapas y màs

Tapas y màs

Forte d'une expérience de plus de vingt ans dans la restauration et l'événementiel passée en Californie et à Londres, Sarah d'Hanoffre vient d'ouvrir un bar à tapas dans le cœur historique de Guingamp. Et quel bar, qui donne une note colorée et ensoleillée à la place du Centre ! L'établissement se veut un lieu de partage à la mode espagnole dans une atmosphère conviviale et musicale. Sarah et son équipe vous proposent de vous retrouver avec vos amis pour vous détendre autour de petits plats à grignoter, d'un verre de vin, de bière, de mojito... pour l'apéritif et aussi pour déjeuner et dîner. Et bruncher les dimanches d'été. Le dépaysement est là et le succès ne s'est pas fait attendre.

Disques à Go-Go

Frédéric Giuntini, pêcheur à pied pour la palourde en Ille-et-Vilaine la semaine et fou de musique depuis les années lycée, ouvre "Disques à Go-Go" rue de la Trinité à Guingamp dans l'ancien bar "Nosey Parker", bien connu de toute une génération de lycéens.

Dans la boutique, des milliers de vinyles remplissent les bacs : punk, jazz, bluegrass, soul, reggae, rock, salsa, b.o de films, chansons françaises... De quoi satisfaire tous les amateurs, les curieux et les musiciens. Faire partager sa passion au plus grand nombre est le credo de Frédéric à qui on peut aussi proposer des disques. Des amateurs le contactent déjà tel ce client qui vient de Lorient.

C'est la caverne d'Ali Baba du vinyle où l'on trouvera des disques à partir de 4 € pour les plus courants (ou les 3 pour 10 €), jusqu'à 60 € pour les pépites. Tous les disques pourront être écoutés sur platine ou au casque.



Ouvert le vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h
Sur rdv au 06 74 39 54 75 - **8, rue de la Trinité**

Vous entreprenez des travaux de restauration, protection et valorisation du patrimoine sur votre propriété ? Des aides existent.

Guingamp est labellisée Petites Cités de Caractère depuis 2018.

À ce titre, dans le cadre de travaux de mise en valeur du patrimoine sur des bâtis situés en Site Patrimonial Remarquable, il peut être accordé une aide de la Région Bretagne et de la Ville de Guingamp.

Le taux d'aide est de 15 % du montant des travaux éligibles avec un plafond de subvention de 15 000 €. Un seuil minimal de travaux de 5 000 € est exigé. Cette aide est conditionnée à la participation de la commune.

La Ville de Guingamp est susceptible d'accorder une participation à hauteur de 5 % minimum plafonnée à 10 000 €.

Différents critères d'éligibilité doivent être réunis :

- Les travaux doivent concerner uniquement des éléments largement **visibles de la voie publique**.
- Ils doivent concerner des éléments présentant un **intérêt** du point de vue architectural, patrimonial ou historique.
- Ils doivent être situés dans l'emprise d'une **zone de protection du patrimoine** : le SPR (Site Patrimonial Remarquable) et s'inscrire dans un Plan d'Aménagement Patrimonial (PAP)

ou un Programme Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines matériels et immatériels (PPMVP) en cours de validité.

- Ils doivent avoir fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable et avoir obtenu l'**accord de l'Architecte des Bâtiments de France**.

Les travaux éligibles sont :

- Les travaux de restauration du clos et couverture (couverture, maçonnerie, rejointoiement, enduit, menuiserie bois, ferronnerie...).
- Les travaux de peintures des menuiseries neuves.
- Les travaux de création de devantures commerciales et d'enseignes de style.

La demande de subvention doit impérativement être formulée et transmise avant le début des travaux. Elle doit être déposée en ligne depuis le site de la Région Bretagne sur la plateforme dédiée à cet effet.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Consultez le site de la Région Bretagne : www.bretagne.bzh/aides/fiches/valorisation-patrimoine-immobilier-cites-labellisees/
- Contactez le service urbanisme : 02 96 40 64 51 - urba@ville-guingamp.com

Expressions | Meur à soñj

➤ Alors qu'arrive l'été, notre municipalité est au travail. Depuis des mois, les tensions internationales (Ukraine) et nationales (retraites) se multiplient et se prolongent. Nous croyons en la politique locale : elle apporte sérénité, mieux-vivre ensemble et confiance en l'avenir. On s'y attelle collectivement.

Sur la santé, nous sommes vigilants à ce que la réouverture de la maternité promise pour octobre ait réellement lieu. Nous travaillons sur la continuité de notre groupe médical.

D'un point de vue d'aménagement de nos espaces, nous continuons à travailler sur l'entrée de notre ville et la cohabitation des usages (commerces, mobilités, tourisme). D'importants travaux seront lancés dans les semaines et mois à venir.

Sur l'intergénérationnel ou la nature en ville, nous poursuivons les efforts engagés depuis le début du mandat. L'été marque aussi le début d'une saison culturelle toujours riche : nous nous réjouissons des nombreuses activités, spectacles et fêtes qui inviteront à la déambulation et la découverte de la ville et de son patrimoine dans une ambiance si particulière. Agir localement, c'est aussi s'engager pour que cela soit offert aux Guingampais. À toutes et tous, peu importe leur situation.

Notre conviction est simple : agissons pour le quotidien des Guingampais. Agir pour que personne ne soit laissé au bord du chemin. Agir localement, en faisant de notre mieux pour apporter calme, sérénité, ambition et optimisme en l'avenir. Bel été à toutes et tous !

MAJORITÉ GUINGAMP, Guingamp Avance - EN HENT !

➤ Ceux qui s'intéressent à la situation de l'hôpital public de Guingamp savent que l'ARS n'a rien fait pour recruter du personnel médical. Pire, les annonces successives de menaces de fermeture du service de la maternité ont rendu notre hôpital non attractif. Cette agence n'a même jamais répondu concrètement aux interpellations diverses des élus locaux demandant des exemples des moyens mis en œuvre pour recruter.

À Guingamp comme ailleurs, les élus doivent se rendre à l'évidence, pour maintenir nos hôpitaux ouverts, il faut exiger du gouvernement la signature d'un décret permettant le déploiement momentané de personnel médical cubain, que l'ambassade de Cuba se déclare prête à fournir. En ce moment en Calabre, en Italie, c'est 51 médecins et personnels de santé divers venus de Cuba qui maintiennent les hôpitaux fonctionnels.

Je regrette que le conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol n'ait pas parlé d'une seule voix pour demander des prérogatives afin de réguler le marché du logement. La Ville de Paimpol peut maintenant surtaxer les résidences secondaires. La révision du PLUI par ce conseil d'agglomération qui a la compétence Habitat aurait dû permettre de dire collectivement que l'explosion du marché de la location de courte durée et la flambée des loyers impactent négativement les classes populaires pour l'accès au logement. C'est toutes les communes de ce territoire qui devraient pouvoir réguler ensemble l'accès au logement en encadrant les loyers, en limitant le recours à la location de courte durée et en surtaxant les résidences secondaires.

Une occasion manquée de jouer collectif... Une de plus.

GAEL ROBLIN, KUMUN GWENGAMP - GUINGAMP EN COMMUN

➤ **Énergie solaire, se doter d'une politique municipale d'investissement claire et ambitieuse.**

Chaque année, comme une habitude depuis près de dix ans, au conseil municipal de Guingamp lors du budget, nous étudions et votons sur un budget annexe, celui des "panneaux photovoltaïques" de l'aire de pétanque. Aucun autre budget ne traite spécifiquement de sources d'énergie alternatives qui pourraient être produites par la Ville de Guingamp. Certes la sobriété énergétique d'un point de vue général est un sujet, mais elle vise principalement les dépenses de fonctionnement. Il n'est que peu question d'investissement. Faudra-t-il attendre les retombées des implantations photovoltaïques au sol des entreprises privées dans le sud de l'agglomération ? Une ville ambitieuse de ce point de vue, pourrait se doter d'un plan d'investissement pluriannuel (PPI) bien identifié dans le domaine de la conversion énergétique : éclairage de ville, panneaux d'information, signalétique diverse, voire chauffage des locaux municipaux, du centre social, de la résidence Kersalic et de toutes les annexes ayant trait à la vie communale. Actuellement, dans ce domaine aussi, la miniaturisation et l'autonomie sont en marche ; notre groupe souhaite saisir les opportunités qui nous sont offertes en faisant évoluer cet investissement obsolète et désespérément déficitaire, les fameux "panneaux photovoltaïques" de l'aire de pétanque.

Infos diverses | Keloù a bep seurt



> Un numéro de téléphone unique pour joindre l'administration territoriale de l'État dans les Côtes d'Armor

Dans le cadre de la modernisation des systèmes téléphoniques, les services de l'État basculent progressivement vers la ToIP (telephony over internet protocol), service de communication qui utilise le protocole de réseau internet (IP). Dans les Côtes d'Armor, la migration vers ce nouveau système est effective depuis le 3 mai 2023.

Depuis cette date, un numéro de téléphone unique - 02 21 27 30 22 - vient remplacer les anciens numéros de téléphone utilisés précédemment pour joindre les standards de l'administration territoriale de l'État dans les Côtes d'Armor :

- la préfecture de département
- les sous-préfectures de Dinan, Guingamp et Lannion
- la direction départementale des entreprises, du travail et des solidarités (DDETS)
- la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)
- la direction départementale de la protection des populations (DDPP)

La mise en service de la ToIP impacte également les lignes directes des agents, dont les numéros de téléphone sont eux aussi modifiés depuis le 3 mai 2023. Comme auparavant, ces numéros de téléphone locaux restent non surtaxés.

> 5^e édition du concours photo dédié aux patrimoines bretons

Les Communes du Patrimoine Rural, les Petites Cités de Caractère®, les Villes d'Art et d'Histoire et les Villes Historiques de Bretagne organisent la 5^e édition du concours #ObjectifPatrimoines, du 14 avril au 31 août 2023.

À destination des habitants et des visiteurs des 94 cités patrimoniales labellisées de Bretagne, ce concours a pour objectif de favoriser la découverte des patrimoines de nos cités via le média photographique.

Lors de chaque édition, 30 lauréats sont récompensés par un prix selon les critères suivants : la qualité, la force et l'originalité.

Grâce aux différents partenaires, de nombreux prix sont à gagner dont un appareil photo numérique et des entrées gratuites dans les équipements culturels des villes concernées.

Les clichés gagnants seront également valorisés par une exposition virtuelle sur le site www.patrimoines-de-bretagne.fr.



i Le règlement du concours et les modalités de participation sont disponibles sur le site internet : <http://patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo/>

Concours des maisons fleuries

Les inscriptions pour le concours 2023 des maisons fleuries sont ouvertes jusqu'au 7 juillet.

« Cette année, il est possible de s'inscrire dans l'une des cinq catégories proposées, sachant que les fleurs et les potagers doivent être visibles de tous » indique Peggy Corbel, adjointe en charge de la biodiversité. « Il suffit de venir retirer le bulletin d'inscription en mairie. »

Plusieurs catégories sont ouvertes : maisons avec jardin, balcons, terrasses ou fenêtres fleuries, résidences collectives, commerces et entreprises, ou potagers. Les lauréats des différentes catégories se verront offrir des bons d'achat dans une jardinerie. Le jury passera pendant le mois de juillet chez chacun des inscrits pour donner une note. L'évaluation se fait selon une grille où figurent plusieurs critères. Sont notamment pris en compte l'adaptabilité des plantes, ou bien encore la consommation d'eau pour l'arrosage.

> Alerte Breizh : même par temps breton, protégeons-nous des UV !

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs !

Même par temps breton, protégeons-nous !

Dès le plus jeune âge, la protection du soleil est primordiale pour protéger la santé des enfants. La peau des enfants est plus fine, par conséquent plus fragile que celle d'un adulte. Les rayons UV sont donc plus nocifs pour eux. Il est primordial de limiter leur exposition au soleil. Les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte.

Quelques rappels pour petits et grands :

- mettre un chapeau ou une casquette
- s'informer de l'indice UV du jour : une protection est nécessaire dès que l'indice UV > 3.
- se mettre à l'ombre entre 12h et 16h
- mettre des lunettes de soleil
- mettre des vêtements couvrants : couvrez-vous si vous devez rester longtemps au soleil.
- mettre de la crème solaire : un coup de soleil peut provoquer des brûlures de la peau. Pour vous et vos enfants, utilisez des crèmes solaires anti-UVA et UVB, indice 30 minimum, même s'il y a des nuages, et renouvelez l'application toutes les deux heures.

Et en cas de fortes chaleurs, n'oubliez pas de vous protéger et de protéger vos proches !

Campagne des CPAM, de la Direction régionale du service médical et des MSA de Bretagne

i Plus d'informations sur www.alerte-breizh.fr



Attention ! Le respect de la zone bleue sera bientôt contrôlé

Les parkings à Guingamp sont nombreux et tous gratuits. Néanmoins, afin de favoriser une bonne rotation des véhicules en centre-ville, certains parkings sont soumis à la réglementation zone bleue qui limite la durée de stationnement à 1h30 entre 9h et 18h.

La possibilité de se garer à proximité des commerces du centre-ville est un atout pour la vitalité du commerce, il est essentiel d'avoir un turn-over des véhicules.

La réactivation de la zone bleue doit se faire par étapes. C'est ainsi que les automobilistes qui n'avaient pas exposé de disque ou avaient dépassé la durée maximale de stationnement recevaient de simples avertissements déposés par le policier municipal.

Attention : l'amende en cas d'absence de disque ou de disque mal placé ou de temps dépassé est de 35 €.

Les parkings en réglementation zone bleue sont :

- la place du Centre
- la place de la République
- la place du Champ au Roy
- la rue Notre-Dame
- la rue Saint-Yves
- la rue des Ponts-Saint-Michel





GUINGAMP